

Vallabrix

Intensifier la lutte contre la plante d'ambroisie

La B
a fai

L'AMBROISIE plante invasive et allergène, originaire d'Amérique, a été détectée sur le nord du département du Gard en 2003 et fait l'objet d'un arrêté préfectoral de destruction depuis 2007. Toutefois, sa progression se poursuit et les cas d'allergie se multiplient au moment de sa pollinisation.

Devant le développement de cette plante sur le territoire aussi bien dans les terres agricoles que les jardins, les bords de route, remblais ou bords de rivières, la Communauté de communes Pays d'Uzès a organisé une réunion à Vallabrix afin d'intensifier la lutte sur ses 32 communes. Anne-Marie Ducasse-Cournac, animatrice ambroisie de la FREDON (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles) Occitanie a insisté sur le problème que cette plante pose pour la santé publique : 13 à 21 % des habitants de la vallée du Rhône, région la plus infestée par l'ambroisie, souffrent d'allergie sévère à cette plante. Au-delà de la santé publique, les ambrosies posent des problèmes environnementaux et agricoles par une forte concurrence sur la flore locale et les cultures. Pouvant lever dès le mois d'avril, cette plante poursuit sa croissance jusqu'en juillet-début



août, période à partir de laquelle elle est facilement identifiable car elle présente des épis floraux caractéristiques. C'est à ce moment que la destruction doit avoir lieu idéalement par arrachage ou travail mécanique afin d'éviter la floraison qui libérera le pollen en août-septembre. Cette destruction est essentielle pour limiter son expansion territoriale car une seule plante peut produire jusqu'à 3 000 graines qui auront une durée de vie supérieure à 10 ans. Hervé Depasse, référent bénévole sur la commune de Vallabrix a ensuite témoigné sur l'importance du relai communal qui fait la liaison avec la FREDON. Sur sa commune, il a un rôle d'information auprès des habitants, de détection des parcelles avec présence d'ambroisie et, en relation avec la Mairie et les propriétaires

des parcelles contaminées, de prévoir la destruction des plantes avant floraison. Au-delà de cette action communale, au cours de ses déplacements extérieurs, il signale la présence d'ambroisie sur la plateforme «signalement ambroisie». Cet outil, ouvert à tous les citoyens, transmet alors l'information auprès de la commune concernée et de son référent qui pourra à son tour agir en faisant détruire les plants signalés.

En conclusion, Michel Guerber, vice-président de la CCPU, confirmait qu'un référent intercommunal, David Waernier, apporterait un appui aux communes et que celles qui n'ont pas de référent seront contactées afin qu'il y ait un maillage complet sur notre territoire. Tout ceci afin d'informer le plus largement possible les habitants, les employés communaux ou agents des routes pour une action collective efficace qui seule permettra de limiter le développement de cette plante invasive et allergène. Une prochaine réunion est déjà programmée pour le 11 juillet au cours de laquelle seront invités tous les référents communaux mais aussi le grand public pour une tournée sur le terrain dans un secteur infesté.

BEAUCOUP sont rendus le 28 avril. Les communes ont vu un spectacle par le trio L. Cent cinquante massées dans pour assister qui s'est déroulée en bonne amb

